



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du GRDR et de l'ARK et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.



ACTIFS ICI ET LÀ-BAS

Le co-développement

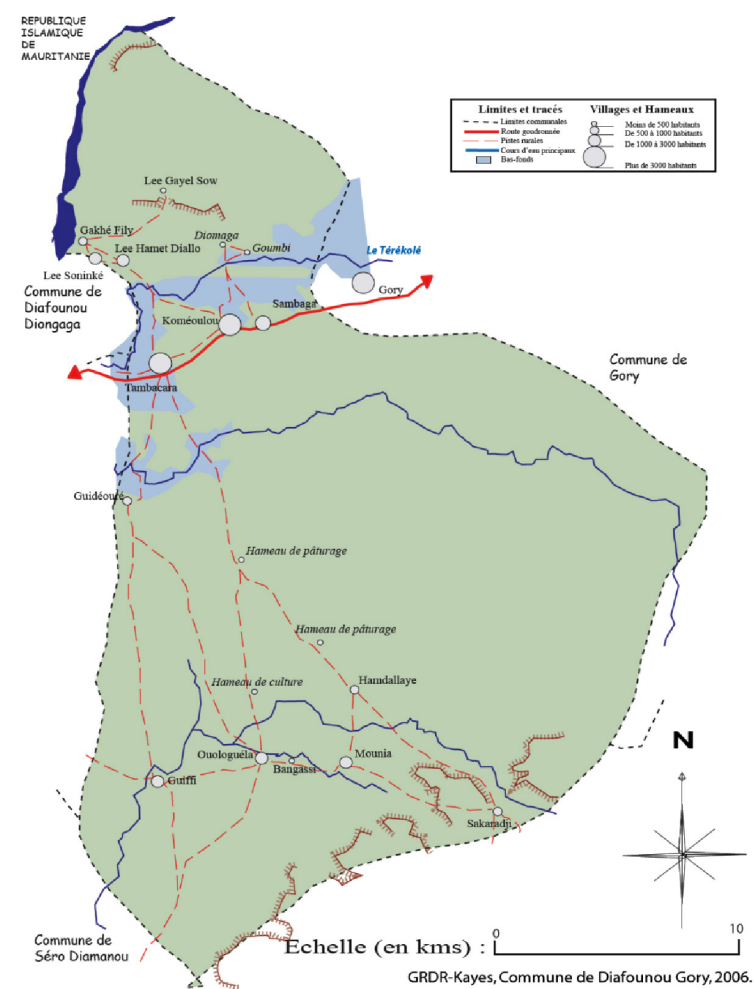
DANS LA COMMUNE DE DIAFOUNOU GORY



Présentation générale de la commune

La commune de Diafounou Gory est officiellement née suite à la loi de réforme sur la libre administration des Collectivités Territoriales en République du Mali, votée pour la première fois en 1993 puis modifiée en 1996. Le territoire de cette commune, présenté sur la carte ci-dessus, est composé de 14 villages dont le chef lieu est Tambacara.

Figure 1: carte de la commune de Diafounou Gory



Auparavant, ce territoire était inclus dans une entité administrative plus vaste, l'arrondissement de Tambacara (avec pour chef lieu le village du même nom). Il s'étendait sur les territoires qui correspondent à ceux des communes actuelles de Diafounou Gory, Diafounou Diongaga, Marenkaffo et Konsiga, c'est-à-dire toute la partie ouest du Diafounou.

Ainsi, depuis 1999, date à partir de laquelle la Décentralisation était réellement effective, la commune s'est vue transférée les compétences suivantes :

- les budgets et les comptes communaux,
- la protection de l'environnement,
- les plans d'occupation et les opérations d'aménagement de l'espace communal,
- la gestion domaniale et foncière et l'acquisition du patrimoine,
- la politique de création et de gestion des équipements collectifs, notamment dans les domaines suivants :
- l'enseignement préscolaire et l'alphabétisation
- le premier cycle de l'enseignement fondamental
- les dispensaires, maternités, hygiène publique, l'assainissement et les centres de santé communautaire
- les infrastructures routières et de communication classées dans le domaine communal
- le transport public et les plans de circulation

- l'hydraulique rurale ou urbaine
- les foires et les marchés
- le sport, les arts et la culture

Une grande partie de ces domaines d'action, notamment sur la création et la gestion d'espaces collectifs, aujourd'hui relayés au niveau des communes, ont été pris en charge dès le lendemain de l'indépendance par les ressortissants installés à l'étranger. Ces migrants, ce sont inscrits très tôt dans une dynamique double : à titre individuel, à travers le soutien fort apporté à leurs familles respectives, et à titre collectif, en s'engageant dans des projets d'intérêt communs pour leurs villages.

Tableau 1 : répartition de la population de la commune par village

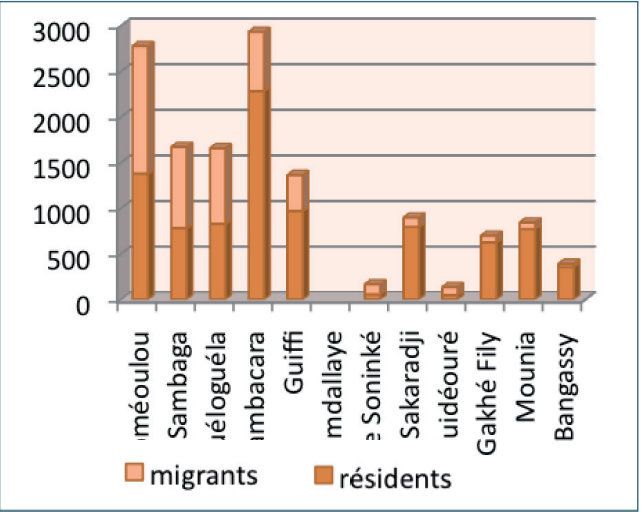
	Hommes	Femmes	Total (RGPH 98)	Estimation monographie 2006
Tambacara	1433	1500	2933	3 809
Koméoulou	1258	1519	2777	3 607
Sambaga	766	905	1671	1 893
Oulougouéla	757	900	1657	1 877
Guiffi	658	706	1364	1 546
Sakaradji	438	460	898	1 017
Mounia	417	426	843	955
Gakhéfily	331	368	699	792
Bangassy	192	199	391	443
Lée Soninké	78	88	166	188
Guidéouré	56	79	135	152
Hamdallaye				341
Lée Hamet Diallo				
Lée Gayel Sow				

Ces associations ont construit, depuis 50 ans, le Co-Développement dans leur commune.

➔ Démographie et migration

Le phénomène de migration est une des grandes particularités de la Région de Kayes. La commune de Diafounou Gory est elle aussi très marquée par ce phénomène puisque l'on évalue la proportion de migrants à prêt de 35% de la population totale aujourd'hui ; avec des villages où le nombre de migrants atteint prêt de 70% de la population! Les destinations des migrants sont diverses, et peuvent

Tableau 2: nombre de migrants par village

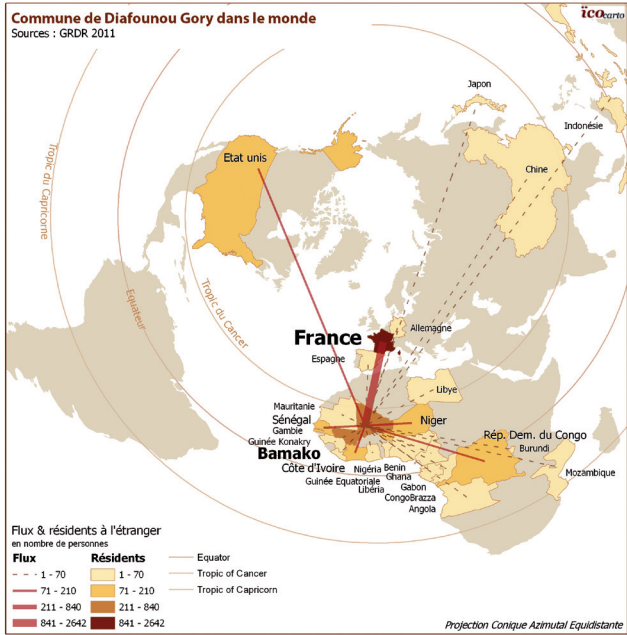


être regroupées en 3 grandes catégories. Tout d'abord, les migrations nationales, souvent à destination de la capitale économique et administrative du pays, Bamako. Peuplée de près de 2 millions d'habitants en 2010, elle constitue, malgré le taux de chômage important qui touche toutes les catégories de la population, la ville la plus dynamique du pays. Certains migrants choisissent aussi de chercher des opportunités de travail dans les pays de la sous-région : Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée, Côte d'Ivoire... Enfin, d'autres ont opté pour les Etats-Unis ou l'Europe où la France reste la destination la plus représentée

Figure 2: comparaison nombre de migrants et population recensée

Village	Total migrants	Migrants/ population totale [%]
Lée Soninké	111	67
Guidéouré	88	65
Sambaga	889	53
Koméoulou	1399	50
Ouéloguéla	830	50
Guiffi	395	29
Tambacara	650	22
Sakaradji	104	12
Gakhé Fily	74	11
Mounia	72	9
Bangassy	35	9
Hamdallaye	134	NC

Figure 3: pays de résidence des ressortissants de Diafounou Gory



dans l'ensemble de la population expatriée. Ainsi, ce document propose d'illustrer le rôle du co-développement dans les évolutions socio-économiques du pays, à travers le prisme des relations entre les associations de ressortissants résidants en France et leurs territoires d'origine.

➔ Organisation des migrants et naissance du co-développement

Très tôt, les ressortissants des villages de cette zone, à la manière des autres villages qui composent le territoire, se sont regroupés dans les territoires d'accueil, en France particulièrement, en groupements. Le but de ces groupements était, à l'image de ce qui se faisait au Mali, de mutualiser un certain nombre de dépenses à travers des systèmes de caisses de solidarités (les tontines, parfois considérées comme les ancêtres du microcrédit).

Les dépenses prises en charge étaient celles liées à des événements peu prévisibles et qui représentent des sommes importantes. C'était le cas notamment pour la gestion des décès : une cotisation était mise en place (qui existe toujours) pour prendre en charge les frais de rapatriement et funérailles. Sans oublier qu'en parallèle, les expatriés avaient pour mandat d'œuvrer pour subvenir aux besoins fondamentaux des familles vivant dans leurs villages et ne bénéficiant pas d'infrastructures suffisantes. Toutefois, une partie de ces besoins nécessitaient des efforts financiers trop importants pour demeurer à l'échelle d'une famille, comme le creusement d'un puits pour l'accès à l'eau potable. Les associations se sont donc organisées, et ont mis en place de nouvelles caisses de cotisations pour des projets

Tableau 3: proportion de migrants en France par village

Village	Migrants en France	total migrants du village	Proportion en France
Bangassy	30	35	86%
Tambacara	500	650	77%
Koméoulou	930	1399	66%
Ouéloguéla	500	830	60%
Gakhé Fily	40	74	54%
Guiffi	203	395	51%
Lée Soninké	46	111	41%
Mounia	25	72	35%
Sambaga	300	889	34%
Guidéouré	26	88	30%
Sakaradji	30	104	29%
Hamdallaye	12	134	9%

collectifs dans leur village. Petit à petit, cette pratique s'est développée jusqu'à être officiellement reconnue en 1981, à travers une loi reconnaissant le droit de se constituer en association pour les étrangers. Cette date est importante car elle a amorcé de nouvelles pratiques dans les projets des associations (nouvelle structuration des groupements, création d'un bureau, redistribution des responsabilités, facilitation des partenariats).

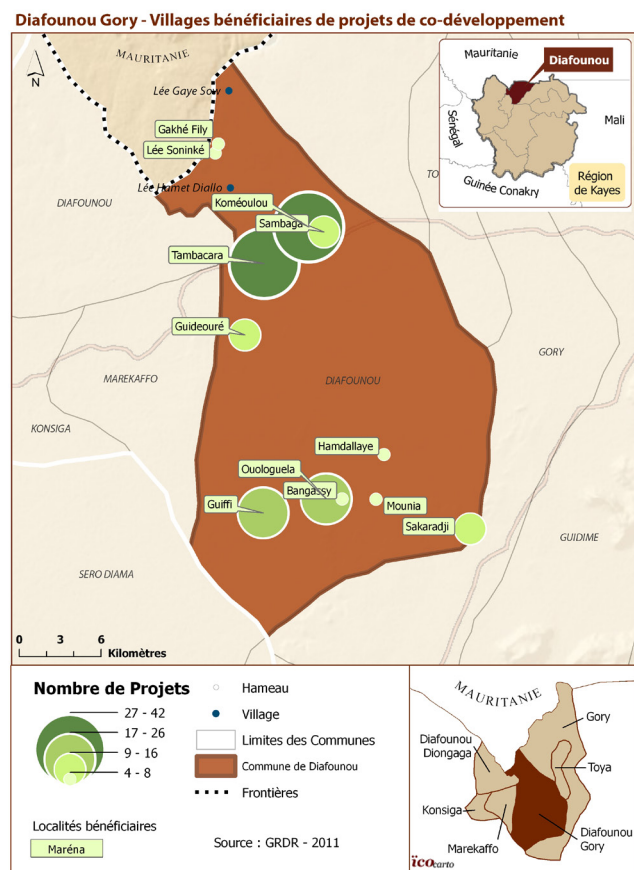
Les projets des associations

L'une des conséquences majeure de ce phénomène migratoire est l'omniprésence des projets portés par les migrants dans les infrastructures sociales, culturelles, économique de la commune. Ainsi, 12 des 14 villages de la commune ont bénéficié d'initiatives de ce type, tout domaine confondu. Seuls deux hameaux ne présentent pas de telles réalisations aujourd'hui: Lée Hamet Diallo et Lée Gayel Sow.

Ce sont deux hameaux à dominante de peuplement Peuhl, et qui ont suivi des trajectoires différentes de celles des autres villages à dominante Soninké. Le poids de la migration, dans les « habitudes » n'est pas le même, ce qui s'explique traditionnellement par l'orientation des peulhs vers des activités principalement liées à l'élevage : les migrations opérées par ces ethnies sont le plus souvent des migrations saisonnières (pratique du semi-nomadisme) et répondent aux exigences de conduite des troupeaux (migration vers des zones de pâturage et de points d'eau en saison sèche).

Dans tous les autres villages, les expatriés ont apporté leur contribution par des investissements collectifs, à travers des regroupements formels et informels. A partir de 1965, date de recensement du premier projet de co-développement, la dynamique n'a cessé de se renforcer. On peut cependant noter trois grandes phases d'évolution : la première, marquée par un rythme assez lent d'initiatives, qui correspond aux prémices du co-développement sur le territoire de la commune jusqu'à la fin des années 70. Durant les années 80 et 90, le rythme s'est légè-

Figure 4: localisation des projets portés par les migrants



rement accru avec le nombre de groupements de ressortissants des villages et la diversification des domaines d'action. Enfin, dans les années 2000, le nombre de projets a connu une croissance très forte, notamment du fait de l'apparition d'un nouveau partenaire du développement local : la commune. Le graphique qui suit permet de voir plus en détail, l'évolution des thématiques d'actions des migrants à travers leurs projets.

Les thématiques d'action ont été regroupées comme suit :

AGR/Systèmes coopératifs : moulins, coopératives.

Agriculture : aménagements de retenues d'eau.

Culte : construction de mosquées, construction de miradors, clôtures de cimetières

Désenclavement : construction de ponts

Eau potable : puits, forages, systèmes d'adduction d'eau potable, châteaux d'eau

Education : constructions d'écoles (medersa, écoles franco-arabes, écoles françaises), logements enseignants, clôtures d'écoles.

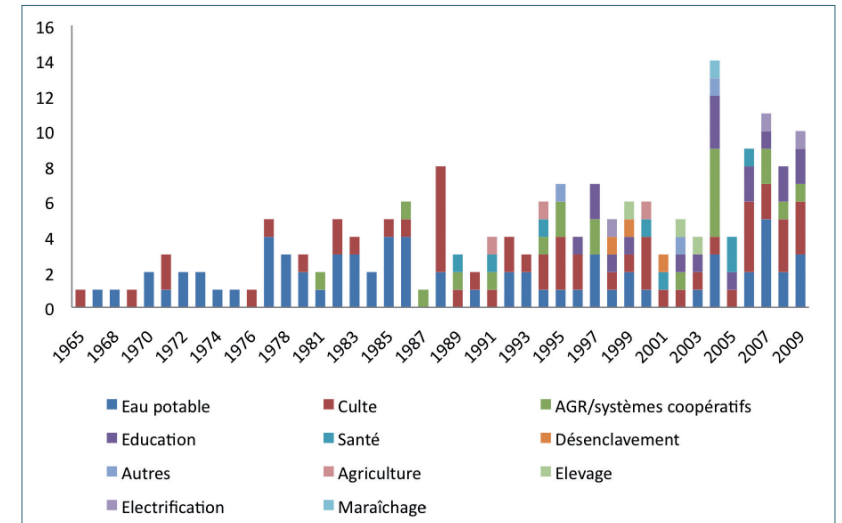
Electrification : acquisition de panneaux solaires, électrification d'infrastructures

Elevage : puits pastoraux

Maraîchage : clôture de périmètre maraîcher et aménagement de jardin

Santé : construction de centres de santé, de dispensaires, équipement et logement du personnel

Autres : centre d'état civil, mairie, infrastructures sportives (terrains de football...)



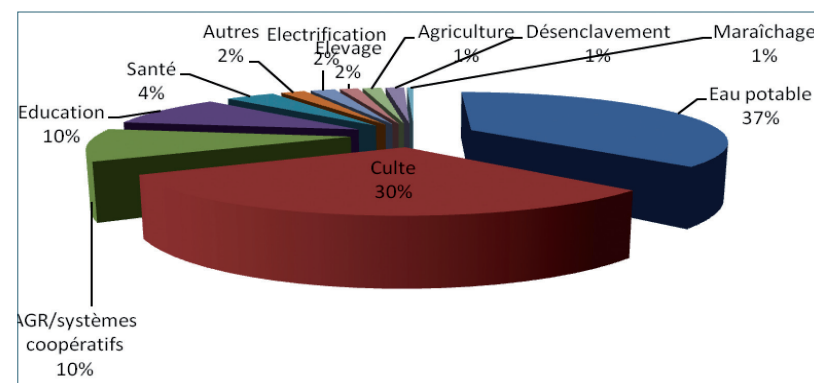
Le premier projet de co-développement recensé dans la commune a donc été la construction d'une mosquée dans le village de Sambaga en 1965.

Par la suite, se sont succédées les autres thématiques dans l'ordre suivant : accès à l'eau potable, AGR/systèmes coopératifs, santé, agriculture, éducation, désenclavement, électrification, élevage, maraîchage.

Jusqu'en 1980, deux thématiques d'action ressortent principalement: l'accès à l'eau potable et le culte. Elles représentaient sans conteste les priorités d'action des migrants et des familles

habitant le village. L'éducation, est arrivée plus tard par rapport aux autres communes, car le besoin était de moindre priorité. En effet il existait déjà, depuis 1960, une école de premier cycle dans l'ancien chef lieu de canton, aujourd'hui chef lieu de commune, le village de Tambacara. A partir des années 90, les thématiques des projets se sont multipliées, intégrant ainsi d'autres problématiques telles que le désenclavement, la communication, le maraîchage, la mise en place de magasins coopératifs...

Figure 7: répartition des initiatives par thématique





Eau potable

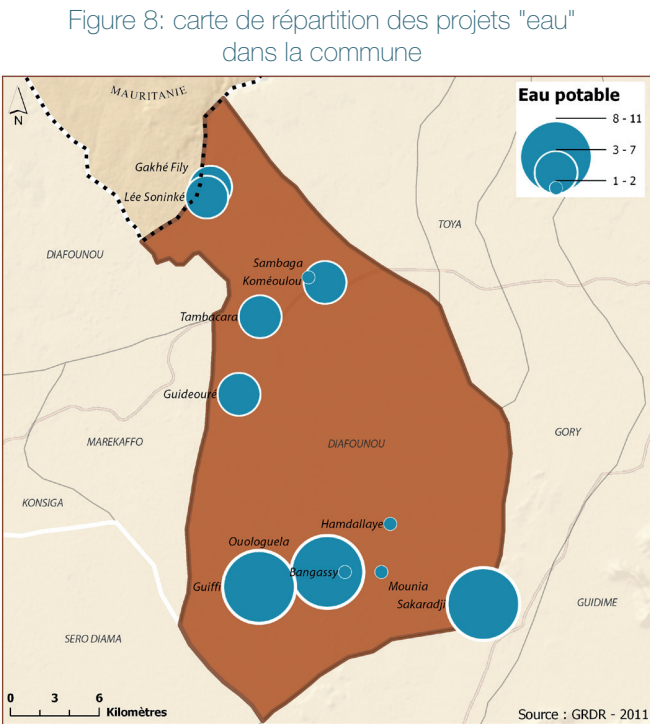
Projets de co-développement et accès à l'eau potable

On peut distinguer deux types de ressources en eau dans la commune. D'un côté, il y a les eaux « continentales » qui font partie du bassin du Térékolé.

Ce sont tous les cours d'eau, appelés aussi marigots, qui sillonnent la commune, ainsi que les mares, dont la plus importante se situe près du village de Koméoulou.

Malheureusement, ces sources d'eau, en plus des problèmes de santé qu'elles peuvent engendrer, sont temporaires. L'évapotranspiration très prononcée entre Janvier et Mai entraine un assèchement progressif de cette ressource. Ce déficit crée chaque année une longue période de stress hydrique pour les populations de la zone.

L'autre source d'eau potable, plus adaptée à la consommation humaine, est l'eau contenue dans la nappe phréatique. Celle-ci, située à 20m de profondeur en moyenne, est présente de manière très hétérogène sur le territoire de la commune. Par exemple, dans certains villages, les puits doivent être forés à plus de 50m de profondeur pour assurer un débit d'eau suffisant. Malheureusement, il est techniquement difficile d'identifier précisément les zones où la nappe



est plus accessible. Ainsi, pour se prémunir des périodes de sécheresse et des problèmes de santé causés par la consommation d'eaux impropres, près de **80 projets** de co-développement ont été menés sur l'ensemble de

ce territoire. Parmi ces projets on compte : des puits à grand diamètre, des forages, des puits artisanaux ; mais aussi des ouvrages de plus grand envergure, tels que des systèmes d'adduction d'eau potable comprenant châteaux d'eau, motopompes et raccordements parfois jusque dans les concessions des familles.

Photo 2 : château d'eau de Ouolouguéla



Photo 1 : puits de Hamdallaye



Des forages aux AEP

Dès les premières années postindépendances, les ressortissants des différents villages du territoire ont décidé de mettre l'accent sur l'accès à l'eau potable en participant à des projets collectifs de forage de puits simples et de puits à grand diamètre.

Tableau 5: répartition du nombre d'initiatives par décennie

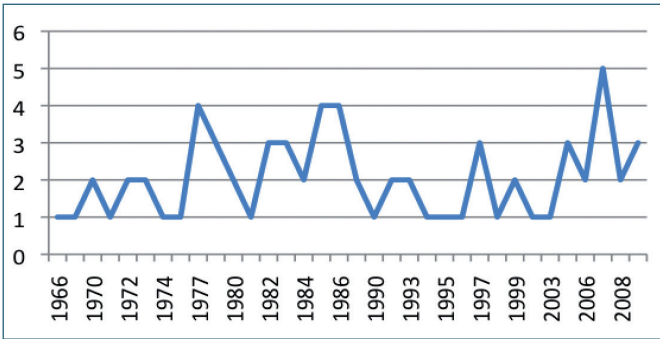
Décades	Nombre d'initiatives
66-75	11
76-85	21
86-95	13
96-05	11
06-oct	12

Ces initiatives se sont rapidement multipliées, les expériences des uns ont été relayées dans d'autres villages, que ce soit sur place, ou alors à travers les migrants qui vivent dans les mêmes foyers à Paris ou alors dans les villages directement.

Ainsi, entre 76 et 85, le nombre d'initiatives a doublé par rapport à la décennie précédente. Parmi ces projets, on compte aussi quelques échecs, souvent liés à des problèmes techniques d'accès à la nappe (sol peu adapté au fonçage, nappe trop profonde, eau saumâtre...).

Par la suite, les différentes expériences des associations, l'acquisition d'un statut reconnu par l'Etat français, l'accumulation de moyens conséquents (caisses de cotisation des associations), les partenariats noués avec des ONG présentant des compétences techniques appropriées, ont amené

Évolution du nombre d'initiatives de co-développement liées à l'accès à l'eau potable



les associations à s'orienter vers un nouveau type de projet : les systèmes d'adduction d'eau potable.

C'est ainsi qu'en 1993 a été construit le premier château d'eau de la zone. Ces projets, d'envergure plus grande, nécessitaient des moyens techniques, humains, financiers et organisationnels plus importants que les autres projets. Ceci est le signe d'une certaine maturité atteinte par les associations de ressortissants dans le co-développement. Une nouvelle dimension des projets de co-développement pour l'accès à l'eau étaient née dans cette commune.

Tableau 6: années de réalisation des différents types de projets accès à l'eau potable

Type de projets	Nombre	Années de réalisation
PGD	37	1966 à 2009
Puits et forages	27	Idem
Châteaux d'eau et AEP	11	De 1993 à 2009



Éducation

→ projets de co-développement et impact sur l'éducation

20 initiatives de co-développement ont été réalisées sur la thématique de l'accès à l'éducation. Parmi celles-ci :

Constructions de Medersa
Construction d'école d'enseignement du 1er cycle
Construction d'école d'enseignement du 2nd cycle
Clôtures des cours d'écoles
Construction de logements pour les enseignants
Construction et équipement de bibliothèques

Les établissements recensés sont classés en deux grands types: les Medersa qui délivrent un enseignement principalement en Arabe et sur le Coran, et les écoles fondamentales qui suivent le programme scolaire français établi par le Ministère de l'Education Nationale.

- Les Medersa : en 2006-2007, une monographie de la commune a été réalisée en collaboration avec tous les acteurs de la zone (représentants communaux, autorités villageoises, société civile). Durant ces enquêtes, 10 établissements ont été identifiés (peut-être que depuis cette date, de nouvelles Medersa ont été construites).

Photo 3: école de Tambacara



Tableau 7: les Medersa de la Commune de Diafounou Gory

Villages	Création	Nb classes	Enseignants	Elèves
Tambacara	1997	6	6	579
Sambaga	1991	6	6	242
Ouolouguela	2004	4	4	222
Sakaradji	2000	1	2	52
Bangassi	2003	4	4	156
Guiffi	1996	6	4	
Lée Soninké et Gakhéfily	1996	5	4	250
Koméoulou	1974/1988	7/9	9/11	355/440
Guidéouré	2003	2	1	85
Total		50	45	2381

Sur les 10 Medersa identifiées, 6 d'entres-elles ont été réalisées avec la participation financière des migrants, soit 60% des établissements de ce type. Cette participation représente la totalité du coût des travaux, hors mis la main d'œuvre qui a été fournie par les habitants des villages concernés.

Ces 6 établissements scolarisent chaque année plus de 1000 élèves sur les 2381 qui fréquentent ces établissements, soit 42% des élèves qui suivent ce cursus dans la commune.

NB : les autres Medersa n'ont pas été identifiées comme étant des projets portés par des les associations de ressortissants vivant en France, ce qui n'exclue pas une possible omission de la part des personnes enquêtées ou le fait que ce soit des ressortissants résidants ailleurs qu'en France qui les ai portées.

Tableau 8: les écoles fondamentales de la commune de Diafounou Gory

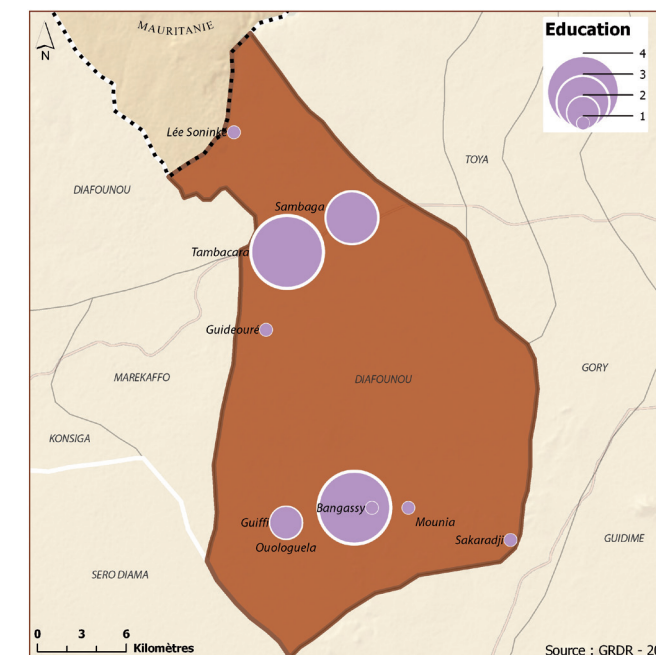
Villages	Type	Création	Nb classes	Enseignants	élèves
Koméoulou	1er c.	2000	6	6	273
Tambacara	1er c.	1960	7	7	550
Tambacara	2nd c.	1996	4	5	207
Sambaga	1er c.	1998	6	6	321
Sambaga	2nd c.				
Guiffi	1er c.	2000	3	3	100
Ouolouguela	1er c.	1997	6	5	252
Ouolouguela	2nd c.				
Sakaradji	CED	2004	1	1	30
Total			30	33	>1800



• Pour l'enseignement en français, on dénombre ainsi 5 écoles de 1er cycle et 3 de 2nd cycle.

Tous ces établissements, y compris le Centre d'Education pour le Développement de Sakaradji sont des projets réalisés avec la participation des migrants.

Figure 10: carte de répartition des projets "éducation" dans la commune



Pour résumer, la totalité des établissements de premier et second cycle, sont des projets de co-développement, avec une très forte participation financière des migrants.

100% des élèves scolarisés en français dans la commune le sont grâce à ces projets de co-développement, ce qui représente plus de 1800 élèves.



Santé

→ Le Co-Développement au service de l'accès aux soins pour tous

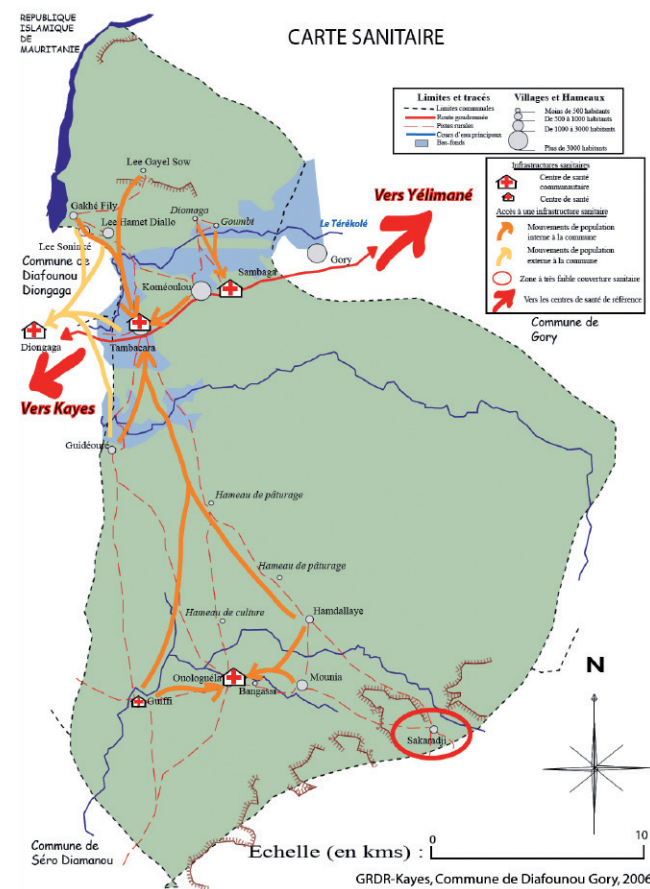
La monographie commanditée par la commune en 2006, a permis d'identifier 4 établissements de santé, trois centres de santé communautaires et un centre de santé villageois, celui de Guiffi.

Les centres de santé communautaire ou CSCOM représentent les premiers échelons de la pyramide sanitaire du Mali. Au dessus, se placent les centres de santé de référence au niveau de chaque cercle puis l'hôpital régional. Pour bénéficier de ce statut de CSCOM et donc recevoir l'appui de l'Etat et l'affectation d'un médecin, il faut une population minimale de 5000 personnes. En milieu rural, l'appellation « communautaire » correspond à une réunion de plusieurs villages qui définissent ensemble une aire sanitaire et qui s'engagent à prendre en charge et à se déplacer prioritairement dans ce centre de proximité.

Tableau 9: les infrastructures de santé de la commune de Diafounou Gory

Villages	Type d'infrastructures	Personnel	Nb classes
Tambacara	CSCOM	4	1994
Sambaga	CSCOM	2	2005
Guiffi	Centre de santé	2	2004
Oulouguéla	CSCOM	3	2003

Lorsque les villages sont assez éloignés, certains CSCOM ont l'appui d'un centre de santé comme à Guiffi pour les soins de toute première urgence voire l'assistance des accouchements. Le centre de Guiffi est ainsi directement sous la responsabilité du CSCOM d'Oulouguéla.



Après étude auprès des associations de ressortissants résidant en France ainsi qu'auprès des villages concernés, il s'est avéré que tous sont des projets de co-développement. Et pour chacun de ces établissements, on enregistre une participation

financière allant de 80 à 100% de prise en charge par les associations de migrants des dépenses engagées.

En plus de ces établissements, les associations de ressortissants ont participé à des projets de rénovation, de construction de logements pour le personnel des centres de santé ainsi qu'à des agrandissements (ex : construction d'une salle d'hospitalisation supplémentaire dans le CSCOM de Ouolouguéla en 2006). Un dispensaire avait aussi été construit en 89 à Ouolouguéla, avant la création du CSCOM. Idem pour Guiffi.

D'après les données du recensement général de 1998, la population des 4 grands villages abritant un CSCOM est de 7625 hab. Plus de la moitié de

Figure 11: carte de répartition des projets santé dans la commune

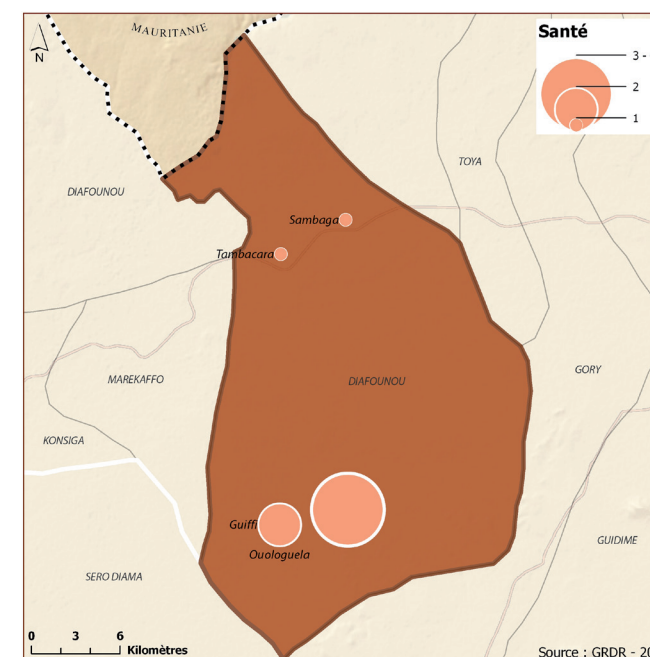


Photo 6: CSCOM de Sambaga

la population de la commune (qui s'élève au total à 14161 d'après les mêmes sources), possède un accès direct à un centre de santé grâce à des initiatives de co-développement.

Le reste de la population de la commune, dispersé dans les autres villages de la commune, doivent parcourir au plus 5km pour pouvoir se rendre au CSCOM le plus proche.

100% des Centres de Santé de la commune sont des projets de co-développement. Ainsi, seules ces initiatives permettent aux habitants de cette commune d'accéder à des soins de santé en plus des soins traditionnels.



L’islam est la religion prédominante dans la zone. Ainsi, 99% de la population est de confession musulmane. Durant les 50 années qui ont suivi l’indépendance, les groupements et associations de migrants ont beaucoup œuvré sur cette thématique.

Durant les 20 premières années, c’était la thématique d’action la plus présente, en parallèle de l’accès à l’eau potable. Les projets réalisés dans cette thématique sont des projets d’ampleur différente, ce qui peut expliquer aussi leur nombre important :

- construction de mosquées en banco
- construction de mosquées en ciment
- rénovation de mosquées existantes
- mise en place de clôtures de cimetières
- construction de zones de repos (miradors) pour les personnes âgées à proximité des mosquées

Presque 40 mosquées ont été recensées dans la commune, certains gros villages ayant une mosquée pour chaque quartier. Les grandes mosquées, construites pour la prière du vendredi, ont permis à de nombreuses personnes âgées d’éviter de parcourir parfois plusieurs kilomètres pour rejoindre la mosquée la plus proche.

Ces projets, menés par les ressortissants résidant à l’étranger, sont aussi des marques fortes de lien avec



le village, et de toute la culture qui y est présente. Cet acte, au-delà de la facilitation de la pratique du culte, est aussi un signe fort de lien maintenu entre les expatriés et les familles ainsi qu’avec les autorités traditionnelles au village. Ces projets collectifs sont donc d’une importance particulière pour maintenir une forte cohésion sociale qui peut être mise à mal par la distance.

➔ Les partenariats dans la commune de Diafounou Gory

Tout au long de l’histoire de leur engagement dans le Co-développement, les associations ont pu nouer des partenariats de toute sorte, avec des ONG, maliennes et françaises, ainsi qu’avec des collectivités territoriales françaises, depuis la réforme de la décentralisation c’est-à-dire depuis 1999.

Ces partenariats ont été des soutiens financiers, techniques, méthodologiques qui ont permis à ces associations de construire petit à petit le développement de leurs territoires mais aussi d’acquérir un savoir faire en terme de Co-développement.

Tableau 10: les différents partenariats des projets portés par les migrants

Partenaire	Village	Thématique	Projet	Année de réception de l'ouvrage
AIF-OMRI	Sakaradji	AGR/systèmes coopératifs	construction d'un local pour le moulin des groupements de femmes	
ANICT (Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales)	Guiffi	Education	3 salles de classe 1er cycle	2004
ANICT	Koméoulou	Education	cloture de cours d'école	2005
ANICT	Ouolouguéla	Education	3 salles de second cycle	2008
ANICT	Sambaga	Education	école de second cycle	2007/2010
commune	Koméoulou	Education	3 salles de classe 1er cycle	2002
Commune/edf international	Tambacara	électrification	équipement en panneaux solaires du centre d'accueil	2007
commune	Tambacara	autres	construction de la mairie	2002
commune	Guidéouré	AGR/systèmes coopératifs	achat d'un moulin à céréales	2008
ordre de malt/SOS Sahel/ coop92	Tambacara	Santé	Construction d'1 centre de santé à Tambacara	1994
PMH - AGETIER	Ouologuéla	Eau Potable	Construction d'1 forage dans le centre de santé de Ouologuéla	2008
PNIR (Programme National d'Infras-structures Rurales)	Goumbi	Eau Potable	Réalisation d'1 forage à Goumbi	2007
PNIR	Guidéouré	Eau Potable	Construction d'1 forage	2008
PNIR	Koméoulou	Eau Potable	Réalisation de 4 forages à Koméolou	2007
PNIR	Lée Sarakolé	Eau Potable	Construction d'1 château d'eau pour Lée et Gakhéfily	2007
société italienne	Sakaradji	Eau Potable	1 pompe à motricité humaine	1993
SEDIF (Syndicat des Eaux D'Ile de France)	Ouologuéla	Eau Potable	Réalisation d'1 forage à Ouologuéla	
UNICEF	Ouologuéla	Education	Construction de 3 salles de classe (école 1er cycle Ouologuéla)	1997

Les partenariats les plus anciens de la commune datent du début des années 90, avec des ONG. Ce n'est que dans les années 2000 que les partenariats se sont réellement multipliés, c'est-à-dire depuis la Décentralisation : Commune, ANICT, PNIR... La multiplication des thématiques d'action s'est aussi opérée parallèlement, à partir des années 90, et s'est renforcée dans les années 2000. Ceci peut être en partie l'effet de la multiplication des partenariats, elle-même induite par l'acquisition d'une reconnaissance officielle en France des associations de ressortissants étrangers.

On dénombre au total dans la commune plus de 200 projets portés par les migrants. De nombreuses réussites, quelques échecs aussi, ont permis de

constituer une expérience solide dans le montage et la conduite des projets, qui se caractérise par l'acquisition de procédures de gestion toujours plus adaptées (systèmes de concertation, comité de gestions...). Ainsi, avec cette expérience, les associations se sont renforcées et ont œuvré grandement au développement de leurs villages d'origine. De la clôture d'un cimetière aux systèmes d'adduction d'eau potable, en passant par des bibliothèques, des centres de santé communautaire, des mosquées, des écoles primaires, des collèges, des jardins maraîchers, des magasins coopératifs... autant de domaines que les migrants, à travers leur mobilité, ont pu consolider afin de s'assurer que leurs familles vivant au village puissent satisfaire leurs besoins fondamentaux et vivre dignement.

➔ Les associations de ressortissants résidents en France

Village	Nom de l'association	Date de création officielle	Nom et contact du président	Nom et contact du secrétaire général	Nombre de membres